

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
18/06/2024

Date d'affichage de convocation
18/06/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 17
Présents : 08
Votants : 08

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 27 juin,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué pour la seconde fois sans obligation de quorum suite à l'annulation de la séance du 18 juin 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSÉ, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Annick BOKAN, Claire CROIXMARIE, Nathalie SENU

Date de la séance :
27 juin 2024

Objet :
Aide facultative n°24/2024
Aide financière
Facture de formation
d'un BAFA

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ à Monsieur _____ domicilié à Magny-les-Hameaux :
_____, une aide financière pour le paiement d'une partie du coût de formation d'un BAFA d'un montant total à hauteur de 100,00 € afin de l'aider.
L'aide financière sera versée directement à l'organisme formateur.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le :

Certifié exécutoire le :

16/07/2024

16/07/2024

Le président du C.C.A.S

Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20240716-DCCAS240624A24-DE
Date de télétransmission : 16/07/2024
Date de réception préfecture : 16/07/2024

